L'EXPLOSION DE BOURGES

Paris, 19 mars. — Dès que la nouvelle de l'explosion à la cartoucherie de Bourges a été connue au ministère de la guerre, M. de Freycinet a envoyé immédiatement à Bourges le général Pamard, chef de son cabinet, et le lieutenant-colonel Gandin, de l'état-major particulier de l'artillerie, chef du bureau du matériel de l'artillerie au ministère.

Les deux officiers sont partis hier soir pour Bourges. Ils ont pris, à la gare d'Orléans, le train de neuf heures cinq. Ils ont pour mission de déterminer, aussi exactement que possible, les causes de l'explosion et de prendre pour l'avenir, telles mesures de précaution que suggérera l'examen des faits.

Bourges, 19 mars. — C'est au même endroit que l'autre jour, c'est-à-dire entre le point 700 et le point 1000 du polygone d'artillerie où sont installés les ateliers de presse et de chargement des obus que la catastrophe est survenue.

Vers dix heures et demie, huit ouvriers de l'atelier de presse n° 3 chargeaient de poudre B. noire des obus de 75 millimètres dits obus Robin, renfermant environ 150 balles.

Dans cet atelier de chargement, il y avait déjà un certain nombre d'obus qui venaient de subir la même opération et qui étaient déposés dans une caisse en attendant leur enlèvement. Un dernier obus venait d'être déposé quand, soudain, une terrible détonation se fit entendre, ébranlant tous les ateliers d'alentour, faisant voler en éclats la toiture de l'atelier de chargement, brisant toutes les vitres.

Une effroyable panique se produisit parmi le personnel. Heureusement on eut la présence d'esprit d'arrêter la machine actionnant les autres presses, et l'on put éviter ainsi une effroyable catastrophe, car près de deux cents ouvriers sont employés dans ces nouveaux ateliers annexes de la pyrotechnie.

On est stupéfié de l'accident causé par un tout petit obus de 75 millimètres, alors que le gros engin de l'autre jour, en éclatant, n'a fait que des blessures.

Fait à noter : c'est la même poudre qu'à Toulon qui a causé l'accident d'aujourd'hui.

LES VICTIMES

Bourges, 19 mars. — Dès la première nouvelle du terrible accident, les directeurs des établissements militaires accourraient sur les lieux, notamment le commandant Riyals, le général Mounier, le général en chef Caillard. Des médecins militaires étaient aussitôt appelés et les blessés étaient transportés à l'hôpital.

Lecavin est mort en arrivant.

Les deux premiers blessés qu'on retira de l'atelier étaient les moins grièvement atteints, bien que leur état ne laissât pas d'inspirer des inquiétudes. Deux autres étaient dans un état lamentable, le corps abîmé, portant d'affreuses blessures. Les cadavres de Moreau et de Decroix étaient en un tel état qu'on dut renoncer à les enlever immédiatement de la place où ils étaient tombés. L'une des victimes a la tête détachée du tronc et le reste du corps est péniblement mutilé; l'autre a la poitrine partagée en deux. Antour de ces malheureux ce n'était que du sang, des lambeaux de chair mêlés à des morceaux de leurs vêtements, qui ont été entièrement déchiquetés.

Bourges, 19 mars. — On confirme qu'un des blessés de l'explosion a succombé, ce qui fait trois morts.

C'est un nommé Lecara et non Lecavin; Decroix qui a été tué hier avait échappé lundi à la première explosion.

Les trois cadavres sont affreux à voir, ils sont tout brûlés, trous par les balles, déchiquetés par les éclats d'obus.

Des trois blessés Mignot, Pinguet et Cherrier deux sont dans un état désespéré.

L'opération du trépan a été faite hier soir à Mignot, mais sans succès; l'état de Pinguet qui a eu les bras et les jambes emportés est désespéré.

Mignot n'était entré qu'hier à l'atelier d'où il vient de sortir affreusement mutilé.

L'émotion, comme on le comprend, est extrêmement vive à Bourges. Elle devient de l'épouvante et on raconte les histoires les plus fantastiques.

Quoi qu'on ait démenti que des lettres anonymes aient été envoyées au général en chef et au commandant de la pyrotechnie pour annoncer une explosion, l'émotion augmente dans la population.

Hier soir par une mesure de prudence les postes des poudrières ont été doublés, la surveillance redouble autour des établissements militaires.

L'ENQUÊTE

L'enquête n'a pas encore fait connaître les causes de l'accident.

Il y avait dans la caisse dont nous avons parlé douze obus chargés de poudre et renfermant en outre cent cinquante balles. Les obus, du système Robin, étaient des projectiles de campagne de faible calibre, soixante-quinze millimètres.

Quand l'explosion s'est produite, les obus venaient de subir l'opération, qui n'est pourtant pas dangereuse, du chargement. Ce travail se fait mécaniquement, comme celui de la compression et de l'obturation des projectiles. Dès qu'un obus était chargé, il était enlevé du tour et déposé dans une caisse avec toutes les précautions d'usage, en attendant le transport de tous les projectiles dans l'atelier voisin où il est procédé aux dernières opérations : compression et obturation.

Disposés dans la caisse roulant sur les rails et formant wagonnet, ils attendaient le moment d'être poussés dans l'atelier de la compression. Comment cette caisse au repos a-t-elle sauté ! On ne le sait.

Les obus ayant éclaté en même temps cette fois, on voit quelle grêle de balles et d'éclats les malheureux ouvriers ont eu à essuyer.

Bourges, 19 mars. — Le général Pamard, chef du cabinet du ministre de la Guerre, et le colonel sous-directeur de l'artillerie sont arrivés à Bourges par le train de 11 heures 14, pour visiter les blessés et porter des secours aux familles des victimes.

Une légère amélioration a été constatée dans l'état de Miguot, qui a reçu une balle dans la tête. Néanmoins les médecins le considèrent comme perdu. Pinguet a le genou gauche fracassé et plusieurs balles dans l'épaule. Cherrier a la cavité de l'œil brûlée, mais l'œil lui-même n'est pas atteint; tous deux ont reconnu parfaitement le général commandant le corps d'armée et le général de division Godard, qui sont allés les voir à huit heures et demie.

L'abbé Mauplain, économe du Petit-Séminaire, qui avait été mandé aussitôt après la catastrophe, dit que le spectacle était épouvantable. Decroix et Moreau étaient complètement carbonisés et avaient le corps criblé de balles. Lecarin avait les deux jambes brisées; l'une était horriblement mutilée. Il avait en outre un bras fracassé. Il mourut à midi 30, en pleine connaissance et presque sans plainte.

Deux ouvriers ont pu éviter les effets de la catastrophe, Parathier et Philippon. L'un était sorti pour satisfaire un besoin, l'autre était près de la porte, dirigeant le service hydraulique : il a eu seulement quelques légères contusions, car il a pu sortir à temps.

L'explosion a eu lieu exactement à 10 heures 10. D'après les témoins, elle a duré une minute ; deux obus ont éclaté.

PAS DE MALVEILLANCE

Bourges, 19 mars. — Le général Pamard est allé à deux heures visiter les blessés. Les obsèques des victimes auront probablement lieu mardi matin.

L'autorité militaire persiste à dire que la cause de l'explosion est inexplicable, mais que cependant la malveillance est étrangère à la catastrophe.

Le général Caillan croit que les bruits d'attentat ont pris naissance quand on l'a vu, il y a trois jours, inspecter les poudrières et les magasins d'explosifs.

UNE COLOSSALE ESCROQUERIE

Paris, 19 mars. — Il y a six mois environ, un nommé Narcisse Bernier, louait, 23, rue de Paris, à Charenton, un immeuble de plusieurs étages dans lequel il installait à grand frais un luxueux magasin de chaussures à l'enseigne du *Gagne Petit*.

Quoique la vente ne parût pas fructueuse, le nouveau commerçant recevait chaque jour, de plusieurs courtiers, des livraisons de marchandises très importantes.

Ces livraisons dont on ne constatait point l'écoulement, n'avaient point tardé à intriguer les voisins, et l'on commençait à faire courir dans le quartier le bruit que le nouveau venu se livrait à de louches spéculations.

Ce bruit ne devait pas tarder à devenir une réalité. Avant-hier soir, en effet, M. Parnet, commissaire de police de Joinville-le-Pont, faisant l'intérim de Charenton, recevait du parquet de Dunkerque l'ordre d'arrêter immédiatement le nommé Narcisse Bernier, ainsi que sa femme, et de perquisitionner à leur domicile.

D'après la commission rogatoire, ces individus appartenaient à une bande noire ayant commis en quelques mois au préjudice de plusieurs manufacturiers des escroqueries dépassant la somme de 600,000 francs.

M. Parnet se rendit aussitôt, 23, rue de Paris ; mais Bernier et sa femme avaient appris dans la journée par un complice l'arrestation du beau-père de Bernier opérée la veille, rue Saint-Dominique, à Paris, et avaient cru prudent de disparaître sans perdre une minute.

Le magistrat fit ensuite dans l'immeuble la perquisition ordonnée et constata que toutes les pièces, de la cave au grenier, étaient pleines de boîtes de chaussures dont les piles étaient si nombreuses et si rapprochées qu'il était impossible de se mouvoir dans les magasins. Les marchandises ainsi renfermées dans le dépôt sont estimées à environ 200,000 francs.

Un dépouillement sommaire de la correspondance fit connaître que la maison du *Gagne Petit* n'était que le dépôt central d'une bande d'escrocs ayant plusieurs succursales à Paris et en province.

Avant que le magistrat eut terminé ses investigations, un individu pénétrait dans le magasin et y était aussitôt arrêté par les agents de garde. Interrogé par M. Parnet, il déclara se nommer Gaujou, âgé de 25 ans, et avoir la gérance du magasin du *Gagne Petit*, appartenant à son oncle Bernier.

Questionné sur la disparition de ce dernier et le lieu de sa retraite, Gaujou a refusé de répondre. Aussi a-t-il été maintenu en état d'arrestation et, malgré ses protestations d'innocence, envoyé au dépôt.

De nouvelles perquisitions, opérées dans la journée d'hier à Saint-Mandé et à Vincennes, ont fait découvrir d'autres dépôts créés par l'association dans ces localités et renfermant encore des marchandises pour des sommes importantes, mais dont les gérants avaient également disparu.

Le parquet, ayant appris que les époux Bernier devaient se rendre en Amérique, a fait télégraphier sur différents points pour qu'il soit procédé à leur capture dès leur arrivée.

L'EXPLOSION DE MARSEILLE

Marseille, 19 mars. — Il résulte de l'enquête ouverte sur l'explosion qui s'est produite hier à la cartoucherie Saint-Charles et qui a blessé trois soldats, que les causes de cet accident sont très mystérieuses.

Le colonel du 141e de ligne et le commissaire de police ont interrogé longuement les trois soldats blessés. Pour ces derniers l'explosion est absolument inexplicable.

Ils étaient habitués au maniement des poudres et prenaient les précautions les plus minutieuses. Ces précautions avaient redoublé depuis la catastrophe de Lagoubran.

L'idée d'une imprudence doit être absolument écartée.

L'explosion se présente donc sous un aspect assez bizarre.

Le baraquement dont la toiture a santé est isolé et très accessible du dehors, car il est attenant au mur de ronde de la caserne Saint-Charles, lequel est assez bas et facile à escalader.

Cette explosion pouvait avoir les graves conséquences car l'arsenal d'artillerie est à peine distant de 200 mètres et la poudrière de la rue Marceau est tout à fait à proximité.

La veille, le baraquement contenait encore une quantité considérable de cartouches et de poudre dont l'inflammation eût pu produire une explosion terrible capable de démolir la caserne et de communiquer le feu à la poudrière de la rue Marceau.

On croit à la malveillance. Quant aux trois soldats blessés, deux sont grièvement atteints, les nommés Vaillant et Brillay.

On craint que Vaillant ne perde la vue.

Marseilles, 19 mars. — Des premiers résultats de l'enquête ouverte par l'autorité militaire sur les causes de l'explosion de la caserne St-Charles, il semble dès à présent ressortir que l'un des soldats occupés dans un local spécial, sous les ordres d'un caporal, à la manipulation de la poudre garnissant les cartouches de tir réduit, aurait enfoncé trop fortement une boîte dans le tube de carton, après y avoir passé la poudre.

La balle trop poussée atteignit le détonateur et détermina une explosion qui enflamma un kilogramme environ de poudre et un petit nombre de cartouches déjà préparées qui se trouvaient dans le local. Le soldat le plus fortement éprouvé par l'explosion fut celui entre les mains duquel a éclaté la première cartouche; il a des brûlures aux mains et au visage, ainsi que diverses autres blessures sur les autres parties du corps.

Cette version est celle qui court à la caserne parmi les soldats, mais d'autre part on en signale une autre qui ne manque pas de vraisemblance. On assure, en effet, que de la façon dont s'opère la fabrication, il est impossible de faire exploser une cartouche par le simple heurt de la balle dont le choc est amorti par la poudre qui se trouve placée entre la balle et le détonateur.

Il en ressortirait que l'accident pourrait être attribué à une imprudence des hommes employés à la manipulation. Un homme ayant pu fumer pendant son travail, une étincelle tombée de sa cigarette, expliquerait alors cette explosion.

LA CATASTROPHE DE NEW-YORK

LES CAUSES

New-York, 19 mars. — On recherche actuellement les causes de la catastrophe de l'hôtel Windsor. On a dit tout d'abord que le feu avait dû être communiqué à une tenture par une allumette ou une cigarette jetée, et de là s'était propagé par les tapis dans les vestibules et les escaliers, coupant la retraite aux fugitifs. Toutefois, des gens du personnel de l'hôtel assurent que l'incendie s'est d'abord déclaré dans les cuisines.

Quoiqu'il en soit, il est certain que le sinistre n'aurait pas pris ces terribles proportions si l'édifice, au lieu d'être d'une construction très légère, datant déjà d'une trentaine d'années, avait été construit tout en fer, comme c'est le cas de tous les grands bâtiments qu'on élève à New-York depuis plusieurs années. L'hôtel Windsor devait offrir de grands risques, car le taux d'assurance était très élevé.

Les registres de l'hôtel ont pu être sauvés, ce qui permettra de se rendre compte du nombre des victimes et facilitera leur identification.

INFORMATIONS

Le successeur de M. Loubet au Conseil général de la Drôme

Montélimar, 19 mars. — Aujourd'hui a eu lieu une élection au Conseil général pour le canton de Montélimar. Il s'agissait de remplacer M. Loubet, élu Président de la République. M. Gauthier a été élu par 2.299 voix contre M. Mazade, qui a obtenu 1.180.

L'état de santé du Pape

Rome, 19 mars. — Les nouvelles sur la santé du Pape sont aujourd'hui plus rassurantes.

L'évêque de Nancy qui a été reçu hier en audience, affirme que Léon XIII, bien qu'affaibli par l'opération qu'il a subie, se trouve dans de bonnes conditions physiques et intellectuelles. Pour lui, les craintes dont on parlait dans l'entourage du Pape, sont exagérées.

L'interpellation sur les Ligues

Paris, 19 mars. — M. Joseph Fabre, cédant aux conseils de ses amis qui lui ont représenté l'inutilité de son interpellation, fait annoncer que mardi, si M. Dupuy et M. de Freycinet y consentent, il retirera son interpellation et posera une simple question au gouvernement pour provoquer de sa part des explications « sur l'immixtion de l'armée dans la politique. »

Le 28e anniversaire de la Commune

Paris, 19 mars. — On craignait aujourd'hui quelques manifestations au Père-Lachaise, de la part des communards, à l'occasion de l'anniversaire du 18 mars. Une dizaine de personnes, sont allés porter une couronne de perles noires au mur des fédérés, mais le groupe s'est séparé sans incident.

La succession de M. Laurenceau

Paris, 19 mars. — M. Le Gall, inspecteur en chef des services administratifs de la marine, ancien directeur du cabinet du Président de la République, est nommé trésorier-payeur général du Gard, en remplacement de M. Laurenceau, décédé.

M. Loubet et le droit de grâce

Paris, 19 mars. — M. Loubet a annoncé dans une audience qu'il a accordée à Me Henri Robert, le défenseur de Gustave Schneider, qu'il avait commué en la peine des travaux forcés à perpétuité la peine de mort prononcée contre son client par la cour d'assises de la Seine, pour avoir assassiné sa patronne Mme Leprince, fleuriste, rue St-Denis.

C'est la première fois que le nouveau Président de la République a l'occasion d'user de son droit de grâce.

Une démonstration de la Jeunesse royaliste

Le comité de la Jeunesse royaliste de Paris vient d'adresser un grand nombre d'invitations sur cartes tricolores que surmontent trois fleurs de lys, invitations ainsi libellées :

« Le comité de la Jeunesse royaliste de Paris organise une grande soirée à l'hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente, le mercredi 22 mars, à neuf heures en l'honneur des royalistes arrêtés, poursuivis, condamnés ou perquisitionnés, pour avoir défendu l'armée contre les panamistes, la France contre la République.

» Les dames sont admises. »

Le projet de M. Delcassé d'assistér à l'inauguration de la statue de Jules Ferry, à Tunis

Dans un interview qu'un rédacteur de l'agence Fournier a eu avec M. René Millet, résident-général en Tunisie. M. Millet a annoncé que M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, se rendrait en Tunisie en avril pour inaugurer la statue de Jules Ferry à Tunis. A cette occasion de grandes fêtes seront célébrées en Tunisie. Il est possible que le ministre des colonies et le ministre des travaux publics accompagnent M. Delcassé dans ce voyage.

Courses d'Auteuil

Paris, 19 mars.— Prix de Mars : 1er, Flag; 2e, Dentist; 3e Asté.— Prix des Fossés : 1er, Calabrais; 2e, Neuvisy; 3e. Radès.— Prix de l'Equinoxe : 1er, Béflecteur; 2e, Vaucouleurs; 3e, Valois. — Prix du Printemps : 1er, Léoville ; 2e, Kéryn ; 3e, Cauvas Back. — Military : 1er, My Star ; 2e, Forfar ; 3e, Estafette. — Prix Revenge : 1er, Irun; 2e, Pantalon; 3e. Auneuil.

L'explosion d'un engin à Rochefort
La vengeance d'un mari

Rochefort, 19 mars. — Un engin vient de faire explosion à la devanture d'une marchande de café, chez laquelle s'était retirée la femme Pellier, séparée de son mari. Pellier est employé à l'arsenal. La police a découvert que l'attentat a été commis par lui et dirigé contre sa femme. Une perquisition a eu lieu chez Pellier, où l'on a trouvé de la poudre sans fumée, détournée à l'arsenal. Pellier a été immédiatement arrêté.

L'impératrice Frédéric et la reine Victoria

Nice, 19 mars. — L'impératrice Frédéric est arrivée hier matin de Bordighera. Elle a rendu visite à la reine Victoria, sa mère, à Cimiez, où elle a déjeuné avec les princesses et le duc de Saxe-Cobourg. L'impératrice est repartie pour Bordighera hier soir.

Un nouvel accident du prince de Galles

Le prince de Galles, en descendant de son landau à Villefranche où il se rendait au-devant de la princesse de Galles, a glissé en mettant pied à terre.

Cet accident est semblable à celui qui entraîna il y a quelque temps pour le prince une fracture qui le tint pour longtemps alité.

Le drame de la Réole

Bordeaux, 19 mars. — Mlle Roux, la fille du banquier de La Réole qui avait été blessée d'un coup de revolver par un ancien employé de son père, nommé Pepin, est morte hier après de longues et vives souffrances. L'état de M. Roux est désespéré.

La *Petite Gironde* annonce que le père de l'assassin, en apprenant le crime commis par son fils, a été pris d'un accès de désespoir et qu'il a tenté de se suicider.

La messe du 11 avril à Saint-Pierre

Malgré l'interdiction du Dr Laponi, le Pape a l'intention de célébrer la messe du 11 avril prochain dans l'église St-Pierre de Rome. Tout le corps diplomatique accrédité près du Vatican sera convié à y assister.

Vingt-cinq ans d'épiscopat

Montpellier, 19 mars. — Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, a célébré, aujourd'hui, le 25e anniversaire de sa consécration épiscopale, devant une assistance très nombreuse. Le vénérable prélat a dit la messe à l'autel de Notre-Dame de Lourdes. A l'issue de la cérémonie, le R. P. Joudeau, de la Compagnie de Jésus, a fait l'éloge de l'évêque de Montpellier.

CHAMBRE DE COMMERCE DE TOURCOING

Séance du 16 mars 1899

Présidence de M. Eugène Jourdain, président.

Les Tramways de Lille. — M. le président entretient l'assemblée des diverses décisions prises par la commission d'enquête dont il faisait partie à propos de la substitution de la traction électrique à la traction animale ou par la vapeur, proposée par la Compagnie des Tramways du département du Nord.

Il se plaît à reconnaître que le rapport rédigé par M. Hilaire Binet, au nom de la Chambre de commerce de Tourcoing, a été particulièrement remarqué. Les ingénieurs faisant partie de la commission s'en sont fréquemment autorisés à propos de certaines réclamations produites à l'enquête.

Les certificats d'origine. — M. le président émet l'avis qu'il serait bon d'exiger que les certificats d'origine soumis au visa de la Chambre de Commerce portassent toujours le nom du producteur de la marchandise au lieu de celui d'un expéditeur, comme cela s'est produit plusieurs fois. C'est adopté.

L'office Colonial. — L'*Officiel* publie le décret d'organisation de l'Office Colonial. Ce décret donne également la composition du conseil de perfectionnement de l'office dont le président de la Chambre de Commerce de Tourcoing est appelé à faire partie. « On ne peut que se féliciter, dit M. le président, que Tourcoing ait été compris parmi les dix-huit Chambres de Commerce choisies pour entrer dans la composition du conseil de perfectionnement : c'est un hommage rendu à l'importance industrielle et commerciale de notre ville. »

L'embranchement du chemin de fer de Roubaix à Tourcoing, gare des Francs. — En communiquant le rapport de M. Plichon, adopté par la Chambre des députés, relativement à l'embranchement du chemin de fer de Roubaix à Tourcoing, gare des Francs, M. le président exprime le regret qu'on ait passé outre aux observations déposées à l'enquête, en abandonnant définitivement la ligne d'Armentières à Tourcoing et Roubaix.

Comité de l'Afrique Française. — La Chambre de commerce vote un subside de cinquante francs au comité de l'Afrique Française, pour des missions organisées en vue de relier les marchés de l'Algérie et de la Tunisie aux possessions de l'Afrique centrale.

Projet d'arrangement commercial avec le Portugal. — Par sa lettre circulaire du 16 février dernier, M. le Ministre du Commerce a provoqué en vue d'un arrangement commercial à passer avec le Portugal, l'avis des Chambres de Commerce sur les droits du tarif douanier portugais qui, dans leur opinion, seraient cause de la diminution des exportations françaises en Portugal.

L'étude de cette question est renvoyée à l'examen d'une commission composée de MM. Eugène Jourdain, Joseph Motte et Louis Tiberghien.

A suivre.

Chronique sportive

Racing Club Roubaisien. — *Football Association.* — Dimanche matin s'est disputé un match entre l'équipe IV du R. C. R. et celle du Lycée de Tourcoing. Le match s'est terminé par 2 buts au R. C. R. à 1 pour les lycéens.

Dans l'après-midi, à trois heures, l'équipe du Football-Club d'Avesnes, arrivée à Roubaix à midi, a joué son match contre l'équipe III du R. C. R.

Après une belle défense de part et d'autre, les Avesnois ont triomphé par 2 buts à 1 pour le R. C. R. L'entente manquait un peu dans cette équipe. Les Avesnois sont repartis le soir enchantés de leur visite.

Chronique Locale

ROUBAIX

Une réunion, à l'Hippodrome, organisée par l' « Union Sociale et Patriotique ». — Samedi, 25 mars, l'Union Sociale et Patriotique organisera une réunion générale de ses adhérents à l'Hippodrome.

La réunion sera présidée par M. Henri Boucher, député, ancien ministre du Commerce.

M. Eugène Motte, député, rendra compte de son mandat.

La Caisse d'Epargne. — *Les résultats de 1897. — Les opérations à Roubaix et à Tourcoing.* — L'*Officiel* du 13 mars contient un long rapport, tout hérissé de chiffres, sur les opérations de la Caisse nationale d'Epargne en 1897.

Les dépôts reçus se sont élevés à la somme de 366 millions, contre 327 millions de remboursements, d'où un excédent de recettes de 39 millions.

L'avoir des déposants s'est accru de 59 millions y compris les intérêts capitalisés, il dépassait, au 31 décembre 1897, 844 millions. Le nombre des opérations a également augmenté d'une manière sensible. Quant au nombre des livrets en circulation au 31 décembre 1897, il était de 2,892,205, soit 209,000 environ de plus qu'au 31 décembre 1896.

Voilà pour les résultats généraux.

Il s'agit bien entendu des Caisses d'épargne postales et non des Caisses d'épargne particulières, telles qu'il en existe à Roubaix et à Tourcoing, et dont il n'est pas fait mention dans le rapport.

Les chiffres que nous allons relever pour nos deux villes ont donc trait aux opérations de la Caisse d'épargne postale.

Pour Roubaix, il s'est effectué, en 1897, 6094 versements pour une somme de 507.351 fr. 19 cent. et 2315 remboursements pour 458.204 fr. 78 laissant un excédent en faveur des versements de 49.146 fr. 41.

L'ensemble des opérations pour Roubaix a donc été de 8409 comme nombre et de 965.555 fr. 97 comme valeur, soit une moyenne de 7 fr. 76 par tête d'habitant. Roubaix occupe le 25e rang, comme en 1896 d'ailleurs.

Pour Tourcoing, on relève 1534 versements pour 135,999 francs 87 et 637 remboursements pour 174,142 fr. 32. Ici les remboursements ont donc dépassé de 37,142 fr. 45 les versements. C'est la seule des principales villes indiquées dans le rapport, qui se trouve dans ce cas. Les versements et remboursements réunis, au nombre de 2171, se sont élevés à 311,142 fr. 19 soit 4 fr. 24 par tête d'habitant. Le rang occupé par Tourcoing est le 28e; mais cette ville a perdu une place sur 1896 au point de vue de l'importance des opérations.

Une réponse. — A propos de quelques lignes consacrées à l' « avenir d'une industrie », un lecteur du *Journal de Roubaix* me fait la réflexion suivante :

« Vous vantez la pile électrique dont s'est rendue propriétaire la *Société Générale des Automobiles*, pile dont » elle fait l'application à l'automobilisme. Vous déclarez » que cette société peut vendre ses voitures bien meilleur » marché que les maisons concurrentes, tout en assurant » de beaux bénéfices à ses actionnaires. Comment con» ciliez-vous ces deux choses : vendre bon marché et » gagner beaucoup ? »

Telle est la question nettement posée.

Voici ma réponse :

La pile électrique dont la *Société Générale des Automobiles* est seule propriétaire est une pile extrêmement légère. Son poids est cinq fois moins lourd que celui des accumulateurs, en usage jusqu'à ce jour ; son prix de revient *également cinq fois moindre* que celui des dits accumulateurs.

La voiture automobile munie de cette pile coûtera réellement peu à la société de construction. Celle-ci pourra donc vendre ses véhicules meilleur marché que les maisons similaires, tant en conservant de plus gros bénéfices pour ses actionnaires.

Voilà, je ne dis pas la raison, *mais une des raisons* pour lesquelles on peut considérer la Société Générale des Automobiles comme un placement financier de premier ordre et de tout repos.

A. Sabathier.

N. B. — Nous rappelons que l'on peut, dès à présent, souscrire sans frais à Roubaix :

Chez M. Turge-Dubois, administrateur-directeur de la Compagnie financière belge-française, 6, rue de la Gare ;

Chez M. E. Bulté, change et fonds publics, 35, rue Neuve, et à sa *Succursale*, 111, rue de la Station, à Mouscron. 46759d

Cris séditieux. — De quelle tarentule était piqué un rattacheur, Henri Marez, pour crier, en pleine nuit, dimanche, vers deux heures, le cri de : Vive la Révolution, dans la rue Archimède alors déserte ? Il avait pensé sans doute pouvoir passer sa fantaisie sans encombre ; malheureusement il avait été entendu par deux agents de patrouille qui s'approchèrent de lui. A leur vue, Marez poussa de nouveau son cri séditieux. Aussi fut-il conduit aussitôt au poste du 1er arrondissement. Il est âgé de trente-huit ans et demeure, 10, rue des Anges.

Un accident, rue Voltaire. — Un fermier, M. Tiers-Cone, demeurant rue Voltaire, était occupé, samedi matin, à décharger des tonneaux d'engrais. Par suite d'un faux mouvement, l'un d'eux s'échappa de ses mains et vint lui fracturer la jambe gauche. M. le docteur Ballenghien a donné ses soins au blessé, qui devra prendre plusieurs semaines de repos.

M. Polack dentiste, rue d'Inkermann 56, prévient sa nombreuse clientèle qu'à partir du 1er janvier il sera visible en son cabinet tous les mardis et vendredis, de 2 heures à 5 heures, pour les extractions sans douleur et la pose des dents perfectionnées dont il est spécialiste connu. Tous ses travaux sont garantis. 45105—42045

Rhumatisants et Goutteux, calmez vos douleurs par une seule friction avec le *Liniment Blass*. Le flacon 2 fr. 50. Dépôt : Pharmacie Boyaval, 108, rue de Lannoy.

TOURCOING

Les annonces pour le Journal de Roubaix *sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale, à la librairie Walteeuw, 39, rue Saint-Jacques.* 2760

Un commencement d'incendie, rue du Hallot. — Un commencement d'incendie s'est déclaré, vers sept heures du matin, rue du Hallot, 25, chez les époux Desmaret. La maison n'est pas habitée pour le moment. M. Desmaret est à l'hôpital et Mme Desmaret demeure chez une parente. Les meubles sont déposés de côté et d'autre, l'aménagement n'étant pas terminé. Le feu a été communiqué par une cheminée mitoyenne d'une maison voisine.

C'est une voisine qui a aperçu la fumée et donné l'alarme. Le garde Angelaert, aidé de quelques voisins, a pu éteindre le feu à l'aide de quelques seaux d'eau.

Une paillasse, une table et deux chaises ont été détruites. Les dégâts peuvent être évalués à trente francs.

Contrainte par corps. — La police de notre ville a arrêté dimanche en vertu d'une contrainte par corps émanant de Lille, un tisserand, Désiré Raban, âgé de 19 ans, né à Neuville et demeurant à Tourcoing.

LILLE

Les voleurs de banques. — Nous avons dit que le nommé Deconinck, l'un des trois escrocs arrêtés à Lille, avait tout simplement pris l'état-civil d'une honorable personne de Roubaix ; M. le juge d'instruction avait fait cette découverte jeudi dernier.

Aussitôt que le pseudo-Deconinck a eu vent de cela, il a écrit directement à son avocat. Me Barbe, pour lui avouer que cela était exact, et lui dévoiler son vrai (?) nom : il s'appellerait, d'après ce que nous avons appris, Joseph Frédéric Martiny, et serait né à Liège.

Reste à savoir si cela n'est pas un nouveau trait d'habile homme, et si ce nom n'est pas aussi faux que le premier. C'est bien à craindre, d'autant que le bruit est venu jusqu'à nous que cet individu ressemble étrangement à la photographie d'un ancien adjudant belge disparu il y a 7 ans, en emportant une jolie somme de 40,000 francs, croyons-nous. On remarquera que de prévenu il a refusé de faire connaître l'emploi de son temps dans ces sept dernières années, et déclare ne pas s'en souvenir. Il y a là une coïncidence bizarre.

Un dramatique suicide. — Dimanche, vers deux heures de l'après-midi, un individu s'est donné la mort en se tirant un coup de revolver, entre les portes de Roubaix et de Tournai, au pont Sainte-Agnès.

On a retrouvé sur lui un livret militaire au nom d'Emmanuel Marchand, né à Champ-Dotre (Côte-d'Or). D'autre papiers ont fait supposer qu'il était représentant d'une maison de vins de Dijon.

Le cadavre du malheureux a été transporté à la Morgue et des télégrammes ont été envoyés à la famille et à la maison de commerce de Dijon.

On ignore la cause de cette mort volontaire.

LE CRIME DE LILLE

UNE PLUIE DE NOUVELLES CAISSES
Une caisse O N 2 découverte à Roubaix

Le *Progrès* annonce « qu'un de nos concitoyens, qui désire garder l'anonyme — nous ne comprenons pas bien pourquoi — lui a montré une caisse qui porte, comme celle trouvée chez les frères, l'étiquette O N 2. Elle lui a été adressée à Cambrai en octobre 1892 par la maison Raison et Thomas, horlogerie et bronze, rue Fontaines-du-Temple, 15, à Paris. La maison expéditrice a marqué à la plaque, sur deux des côtés de la caisse, ses initiales R et T et le numéro 1141.

» Le colis a ensuite été confié à un commissionnaire qui y a collé l'étiquette O N 2. Il sera facile à l'instruction de connaître par la maison Raison et Thomas le nom de ce commissionnaire et de retrouver ensuite sur les livres de ce dernier la date de l'expédition des caisses découvertes dans l'External de la rue de la Monnaie. »

Telle est la version du *Progrès* ; mais nous n'avons qu'une confiance modérée dans ce mode d'investigations.

Enfin, d'après le *Réveil*, « une nouvelle caisse, avec l'étiquette O. N. 2, a été découverte, à Roubaix ». Cette caisse, qui aurait été apportée samedi, au juge d'instruction, n'avait, du reste, aucune analogie avec celle trouvée dans la petite cour de la rue de la Monnaie.

On avait dit également samedi soir qu'une caisse marquée O. N. 2 avait été découverte rue Saint-Nicolas. Renseignement pris, il s'agit d'une fumisterie de mauvais goût.

LES MICROBES BIENFAISANTS

Conférence de M. le docteur Calmette

A LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE A LILLE

Dimanche, à quatre heures de l'après-midi, sous les auspices de la Société industrielle du Nord de la France, M. le docteur Calmette a fait la conférence annoncée sur les microbes bienfaisants. Un nombreux public se pressait dans la salle de la rue de l'Hôpital-Militaire, ornée pour la circonstance de plantes rares.

M. Agache, président et les membres du bureau de la société industrielle, avaient pris place sur l'estrade. Après une petite allocution très applaudie de M. Agache, le docteur Calmette a introduit ses auditeurs dans le monde des microbes.

L'orateur commence par rappeler en termes fort élogieux le nom et les célèbres découvertes de M. Pasteur. Il ajoute que ces découvertes ont fait réaliser d'énormes progrès à la chirurgie, à la médecine, à l'hygiène, à l'agriculture et à des branches très nombreuses de l'industrie.

Puis, entrant dans son sujet proprement dit, il avance et prouve que, parmi les microbes, il en est un grand nombre qui, non seulement sont inoffensifs, mais encore bienfaisants et que, sans eux, la vie serait impossible.

» Les microbes, dit-il, ont eu jusqu'à ce jour, dans le public, une très mauvaise réputation. Il faut avouer que cette réputation n'est pas usurpée, car ce qu'on connaît généralement d'eux, c'est leur mauvais caractère, ce sont leur méfaits. Un peu comme dans l'espèce humaine, les méchants sont mélangés avec les bons, et quoiqu'en moins grand nom-

---

FEUILLETON DU 21 MARS 1899. — N° 18

BOUCHE CLOSE

par Léon de Tinseau

XI

— Hum ! pensa le jeune homme ; il paraît que nous n'avons pas eu le temps d'égrener tout le chapelet. Comment vas-tu ? ajouta-t-il tout haut en serrant la main de son ami.

— Très bien, répondit Godefroid d'un air farouche.

Mais désignant du regard la veuve qui remettait du bois dans la cheminée :

— Je vais très mal, corrigea-t-il à voix basse. Elle m'a tué.

Quand les deux amis furent seuls :

— Qu'est-ce qu'elle t'a dit ?... — demanda Patrice.

Godefroid ne l'avait pas quitté des yeux depuis qu'il était entré. Sans répondre à la question qu'on venait de lui faire, le malade interrogea :

— Tu es allé au Bois ? Tu n'en as pas eu le temps, il me semble.

— Mais si, mon cher, articula nerveusement Patrice. Veux-tu mon ticket d'entrée à l'Acclimatation.

Il tira de sa poche un petit carré de carton, ayant soin d'y laisser l'autre, celui qu'il avait pris pour Jenny. Godefroid, devant cette preuve évidente, parut calmé. Il ferma les yeux, et, si ses paupières n'eussent tremblé légèrement, on aurait pu croire qu'il dormait.

— Pauvre ami ! songea Patrice ému d'une grande pitié. Comme je le trompe, mais comme il est nécessaire de le tromper ! S'il savait que c'est lui-même qui a causé la rencontre de tout à l'heure ! S'il savait...

— Patrice ! cria le malade en quittant les oreillers d'un sonbresaut convulsif, je suis un homme fini !

— Tu es un homme guéri, dit l'autre avec une douceur extrême dans la voix : mais un homme qui a gardé le lit trop longtemps et dont la diète a meublé le cerveau d'idées noires. Bois, mange, morbleu ! et recommence à vivre comme un être ayant tout ce qu'il faut pour trouver la vie douce.

— Pourquoi m'as-tu menti ? continua le malade sans répondre. Pourquoi m'as-tu dit qu'on jouait encore *Constantin*, quand ce n'est pas vrai ? Depuis trois semaines mon nom n'a point paru sur l'affiche.

— Il n'y paraîtra point de sitôt, pour peu que tu continues à t'énerver ainsi.

— Pourquoi ne me préviens-tu pas que mademoiselle Sauval, qui ne chante plus son rôle d'Adossidès, et pour cause, n'entend parler d'aucun rôle nouveau, ni dans le répertoire courant, ni dans les œuvres que l'on monte ?

Ah ! mille diables ! s'écria le jeune homme hors de lui. Voilà donc pourquoi cette satanée Cassandre tenait si fort à m'envoyer prendre l'air !

Elle n'a pas perdu le temps pendant lequel je vous ai laissés seuls. Je te retrouve dans un bel état, au moral et au physique !

Ainsi qu'il arrive toujours, l'axaspération de l'un des interlocuteurs sembla calmer l'autre.

— Voyons, dit